

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** STERIPAN LOTION REPULSIVE ENFANT

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** FR-2022-0045

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0013315-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

STÉRIPAN LOTION RÉPULSIVE ENFANT
----------------------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	LBD
	Adresse	10 Allée des Cascades - BP 67092 Villepinte 95973 Roissy Charles de Gaulle Cedex VILLEPINTE France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2022-0045	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0013315-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	20/05/2022	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	21/03/2032	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	LABORATORIOS MONTPLET, S.L.U.
<b>Adresse du fabricant</b>	VIA TRAJANA 53-55 E-08020 BARCELONA Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	VIA TRAJANA 53-55 E-08020 BARCELONA Espagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
<b>Nom du fabricant</b>	MERCK KGAA
<b>Adresse du fabricant</b>	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	MERCK S.L.U. POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DE VALLES, BARCELONA Espagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	10

### 2.2. Type de formulation

AL - autre liquide
--------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Conseils de prudence</b>	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Se laver soigneusement après manipulation.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p> <p>Éliminer le dans</p>

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Répulsif contre les moustiques – Pulvérisation - Application sur la peau

<b>Type de produit</b>	TP19 - Répulsifs et appâts
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Culex spp. Nom commun: Moustiques Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Aedes spp. Nom commun: Moustiques Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Anopheles spp. Nom commun: Moustiques Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Extérieur  Utilisation extérieure et intérieure dans des zones bien ventilées.  Utilisation en zones tempérées. Non destiné à être utilisé en zones tropicales.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation cutanée Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 1,15 mg de produit par cm <sup>2</sup> de peau Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 1,15 mg de produit par cm <sup>2</sup> de peau  Adulte : 2 applications maximum par jour  Enfant : 1 application maximum par jour  Durée de protection : jusqu'à 6 heures.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)

## Dimensions et matériaux d'emballage

Flacon pulvérisateur (avec gâchette) en PEHD ou PEHD recyclé ou PET : 25, 50, 75, 80, 100, 120, 125, 150, 200, 250, 500 et 1000 mL.

### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Adulte et enfants >12 ans : 6 pulvérisations pour la tête, 5 pulvérisations par bras, 2 à 3 pulvérisations par main et 12 à 13 pulvérisations par jambe, 3 par pied, une à deux fois par jour.
- Enfants de 6 à 12 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 3 à 4 pulvérisations par bras, et 8 pulvérisations par jambe, 1 à 2 pulvérisations par pied une, fois par jour.
- Enfants de 2 à 6 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 3 pulvérisations par bras, 5 à 6 pulvérisations par jambe, 1 pulvérisation par pied, une fois par jour.
- Enfants de 1 à 2 ans : 2 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras, 3 à 4 pulvérisations par jambe, 1 pulvérisation par pied, une fois par jour.
- Nourrissons 1 an : 2 pulvérisations pour la tête, 1 à 2 pulvérisations par bras, 3 pulvérisations par jambe, 1 pulvérisation par pied, une fois par jour.

### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Appliquer et répartir uniformément sur la peau à protéger. Ne pas vaporiser directement sur le visage, mais appliquer le produit avec les mains, en évitant le contact avec les yeux et la bouche. Se laver les mains après application du produit.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.
- L'utilisation du produit avec d'autres produits répulsifs n'est pas recommandée.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 minutes pour appliquer le produit répulsif.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, eau...) peuvent modifier la durée de protection.
- Les enfants ne doivent pas appliquer ce produit seuls. Le produit doit être appliqué sur les enfants par un adulte. Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas inhaler.
- Ne pas ingérer.
- Utiliser dans des zones bien ventilées.
- Eviter le contact avec les yeux.
- Éviter tout contact entre la peau traitée et des denrées alimentaires.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Ne pas utiliser le produit à proximité de denrées alimentaires, et de surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale).

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Protéger du gel
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Durée de stockage : 30 mois

## **6. Autres informations**

-

